

Image not found or type unknown



Dans quels cas l'employeur peut-il renoncer à la clause de non-concurrence ?

publié le **23/06/2012**, vu **734 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'employeur a la possibilité de renoncer à l'application d'une clause de non-concurrence mais il doit respecter certaines règles.

[Lire l'article](#)